



exercice 2025



Compte-rendu administratif et financier

C'est avec plaisir que je vous présente le compte-rendu administratif et financier portant sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025, conformément à la loi sur l'administration des communes du 12 avril 1984.

Le résultat des comptes 2025 est légèrement supérieur aux prévisions, avec un excédent de 22 000.- fr. Ce résultat s'explique principalement par des postes non engagés. Les recettes fiscales sont en baisse cette année et se révèlent même inférieures aux projections émises par l'administration fiscale lors de l'élaboration du budget. Cet exercice met en évidence la nécessité de faire preuve de prudence dans l'établissement des prochains budgets. L'équilibre financier de la commune demeure très fragile, les revenus fiscaux étant désormais plus faibles que les années précédentes. Les excédents des « bonnes années » ont aujourd'hui été absorbés. La Commission des finances poursuit ses réflexions afin d'identifier des solutions permettant de conserver un équilibre.

S'agissant des travaux et des investissements engagés, le chantier de rénovation de l'immeuble des 5 Cordonnières s'est très bien déroulé malgré quelques imprévus, qui ont été suivis et maîtrisés de manière exemplaire par le maître d'œuvre. Les budgets ont été respectés, tout comme les délais de livraison. Parallèlement, la Commission des bâtiments a lancé des études CECB+ sur l'ensemble du patrimoine communal. Les résultats de ces analyses nous permettront de définir

les priorités des futures rénovations et de planifier les dépenses correspondantes sur plusieurs années.

Au niveau politique, un nouveau Conseil municipal est entré en fonction le 1^{er} juin 2025, avec l'arrivée de cinq nouveaux membres, dont deux femmes. Je tiens à les féliciter une nouvelle fois pour leur engagement au service de la commune durant les cinq prochaines années. Ce renouvellement apportera un regard nouveau sur les différents domaines d'activité de la commune.

Concernant l'Exécutif, nous évoluons désormais dans un système harmonisé entre les 45 communes genevoises, avec la mise en place d'un Conseil administratif composé de trois membres. Ce changement fondamental a conduit à l'organisation d'élections en deux tours, avec trois listes comportant chacune trois candidats, soit neuf candidats au total pour cette nouvelle législature. À l'issue du scrutin, un candidat par liste a été élu et est entré en fonction le 1^{er} juin 2025. Les nouveaux élus ont prêté serment à la Cathédrale Saint-Pierre, en présence des Conseillers d'Etat, le 27 mai 2025.

Malheureusement, trois mois et demi après son entrée en fonction, l'un des membres du Conseil administratif a présenté sa démission. Cette situation a nécessité la mise en place d'un administrateur provisoire ainsi que l'organisation d'une nouvelle élection au printemps 2026. Pour une petite administration comme la nôtre, ce type d'événement est particulièrement complexe à



gérer et engendre des coûts supplémentaires importants qui n'avaient pas été budgétés.

À la suite de cette démission, M. Gilles Marti, ancien maire de Puplinge, a été nommé administrateur provisoire jusqu'à la nouvelle élection prévue au printemps 2026. Grâce à ses compétences en administration communale et à son expertise dans le domaine immobilier, M. Marti nous a accompagnés et soutenus dans les grands projets que sont le développement du village et les finances communales. Je tiens à le remercier chaleureusement pour son investissement et la qualité de son travail au quotidien.

Concernant précisément le projet de développement villageois, les demandes d'autorisation déposées en 2024 ont été traitées auprès des différents services de l'Etat tout au long de l'année 2025, avec de nombreux échanges entre les mandataires et les services concernés. En parallèle, l'Exécutif communal a poursuivi les séances de travail et les discussions avec les coopératives afin de faire avancer d'une part les questions liées aux différentes servitudes et à la création des droits de superficie et d'autre part les démarches nécessaires à l'obtention des fonds intercommunaux. Ces rencontres régulières nous ont permis d'affiner l'ensemble des documents administratifs en vue de la signature du droit de superficie dès la délivrance des autorisations.



Le fonctionnement de l'administration communale a lui aussi connu une phase d'adaptation importante. L'introduction du nouveau modèle de gouvernance implique une réorganisation des méthodes de travail et des processus administratifs, en particulier au sein du secrétariat communal. Cette transition représente une charge de travail significative pour les collaboratrices concernées, auxquelles je tiens à rendre hommage pour leur professionnalisme et leur engagement.

Pour conclure, je souhaite adresser mes sincères remerciements à mes collègues du Conseil administratif pour leur implication dans la conduite des affaires communales ainsi que pour leur investissement dans le suivi des nombreux projets en cours. Ma gratitude va également à l'ensemble du personnel communal, dont le dévouement et les compétences constituent un atout essentiel pour le bon fonctionnement de notre commune. Je vous souhaite une agréable lecture de ce rapport administratif et financier et vous adresse, Mesdames, Messieurs, mes salutations les meilleures.

Serge Broquard
Maire

LEGISLATURE 2020-2025 (jusqu'au 31.05.2025)

CONSEIL EXÉCUTIF

maire **Serge Broquard**
Administration générale
Finances
Aménagement du territoire
Ecole et sport
Routes, transports et sécurité

adjointe **Emmanuelle Spinedi**
Finances
Aménagement du territoire
Social
Environnement

adjoint **Bernard Mittey**
Finances
Aménagement du territoire
Culture et manifestations
Bâtiments

CONSEIL MUNICIPAL Jean-François Beausoleil
Christophe Bongard
Edgar Cardoso Inacio
Marie-France Demont
Jean-Paul Gaillard
Thomas Läser
Paulo Rodrigues da Guerra
Jean-Pierre Renggli
Jacques-André Romand
Emmanuel Rossi
Joseph-Marie Thorens

BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL (jusqu'au 31.05.2025)

président Edgar Cardoso Inacio
vice-président Christophe Bongard
secrétaire Caroline Radice

COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL (jusqu'au 31.05.2025)

SOCIALE

président Emmanuel Rossi
adjointe Emmanuelle Spinedi
membres Jacques-André Romand
Joseph-Marie Thorens

ECOLE ET SPORT

président Jean-Pierre Renggli
maire Serge Broquard
membres Marie-France Demont
Jean-Paul Gaillard
Joseph-Marie Thorens

CULTURE ET MANIFESTATIONS

président Emmanuel Rossi
adjoint Bernard Mittey
membres Edgar Cardoso Inacio
Jean-Paul Gaillard

BÂTIMENTS

président Jean-Paul Gaillard
adjoint Bernard Mittey
membres Marie-France Demont
Edgar Cardoso Inacio
Jean-Pierre Renggli
Paulo Rodrigues da Guerra

ENVIRONNEMENT

président Thomas Läser
adjointe Emmanuelle Spinedi
membres Christophe Bongard
Edgar Cardoso Inacio
Joseph-Marie Thorens

ROUTES, TRANSPORTS ET SÉCURITÉ

président Edgar Cardoso Inacio
maire Serge Broquard
membres Christophe Bongard
Thomas Läser
Joseph-Marie Thorens

FINANCES

président Jacques-André Romand
maire Serge Broquard
adjointe Emmanuelle Spinedi
adjoint Bernard Mittey
membres Jean-François Beausoleil
Marie-France Demont
Jean-Pierre Renggli

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE -
PROJET DÉVELOPPEMENT VILLAGEOIS

président Jean-François Beausoleil
maire Serge Broquard
adjointe Emmanuelle Spinedi
adjoint Bernard Mittey
membres Thomas Läser
Paulo Rodrigues da Guerra
Jacques-André Romand



LEGISLATURE 2025-2030 (depuis le 01.06.2025)

CONSEIL ADMINISTRATIF

conseillers administratifs

Serge Broquard
(maire du 01.06.25 au 31.05.26)
Finances & Administration générale
Aménagement du territoire
Bâtiments

Edgar Cardoso Inacio
Aménagement du territoire
Développement durable &
Environnement
Routes-Assainissement,
Transports & Sécurité

Rémy Tavernier
Aménagement du territoire
(du 01.06.25 au 15.09.25)
Culture-Manifestations &
Communication
Cohésion sociale
Ecole-Jeunesse & Sport

administrateur provisoire

Gilles Marti
(dès le 16.10.25)
Aménagement du territoire
Culture-Manifestations &
Communication
Cohésion sociale
Ecole-Jeunesse & Sport

CONSEIL MUNICIPAL

Patricia Broquard
Marie-France Demont
Jean-Paul Gaillard
Sofia Khetib Grundy
John Köhl
Snoussi Laddi
Thomas Läser
Jean-Pierre Renggli
Emmanuel Rossi
Jérôme Somolinos
Joseph-Marie Thorens

BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL (dès le 01.06.2025)

président
vice-président
secrétaire

Jean-Pierre Renggli
Thomas Läser
Caroline Radice

COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL (dès le 01.06.2025)

COHÉSION SOCIALE

président Emmanuel Rossi
conseiller administratif Rémy Tavernier
(du 01.06.25 au 15.09.25)
administrateur provisoire Gilles Marti
(dès le 16.10.25)
administrateur provisoire
membres Sofia Khetib Grundy
Snoussi Laddi
Joseph-Marie Thorens

ECOLE - JEUNESSE & SPORT

président Snoussi Laddi
conseiller administratif Rémy Tavernier
(du 01.06.25 au 15.09.25)
administrateur provisoire Gilles Marti
(dès le 16.10.25)
membres Patricia Broquard
Joseph-Marie Thorens

CULTURE - MANIFESTATIONS & COMMUNICATION

président Jérôme Somolinos
conseiller administratif Rémy Tavernier
(du 01.06.25 au 15.09.25)
administrateur provisoire Gilles Marti
(dès le 16.10.25)
membres Patricia Broquard
Snoussi Laddi
Jean-Paul Gaillard

BÂTIMENTS

président Jean-Paul Gaillard
conseiller administratif Serge Broquard
membres Marie-France Demont
Jean-Pierre Renggli
Jérôme Somolinos

LEGISLATURE 2025-2030, SUITE (depuis le 01.06.2025)

DÉVELOPPEMENT DURABLE & ENVIRONNEMENT

<i>présidente</i>	Patricia Broquard
<i>conseiller administratif</i>	Edgar Cardoso Inacio
<i>membres</i>	Snoussi Laddi Thomas Läser

ROUTES – ASSAINISSEMENT - TRANSPORTS & SÉCURITÉ

<i>président</i>	Thomas Läser
<i>conseiller administratif</i>	Edgar Cardoso Inacio
<i>membres</i>	John Köhl Jérôme Somolinos Joseph-Marie Thorens

FINANCES

<i>présidente</i>	Sofia Khetib Grundy
<i>conseiller administratif</i>	Serge Broquard
<i>membres</i>	Marie-France Demont John Köhl Jean-Pierre Renggli Emmanuel Rossi

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE & PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

<i>président</i>	John Köhl
<i>conseillers administratifs</i>	Serge Broquard Edgar Cardoso Inacio Rémy Tavernier (du 01.06.25 au 15.09.25)
<i>administrateur provisoire</i>	Gilles Marti (dès le 16.10.25)
<i>membres</i>	Patricia Broquard Jean-Paul Gaillard Sofia Khetib Grundy Thomas Läser Jean-Pierre Renggli Emmanuel Rossi

FONCTIONS ADMINISTRATIVES

<i>finances et administration générale</i>	Serge Broquard
<i>secrétariat</i>	Caroline Radice Martine Gremion Engeler Sandrine Carrat

<i>comptabilité</i>	Fiduciaire Chavaz SA Caroline Radice Martine Gremion Engeler
---------------------	--

<i>Etat Civil à la mairie de Chêne-Bougeries responsable de l'office</i>	Pascale Fournier
--	------------------

<i>Voirie</i>	Eric Antoniazzi Filmon Tesfay
---------------	----------------------------------

<i>Conciergerie et Intendance</i>	Carla Pezzulla Patricia Velati Thiriet
-----------------------------------	---



Cette année, le Conseil municipal s'est réuni à 3 reprises en séance ordinaire sous la législature 2020-2025 et à 5 reprises sous la législature 2025-2030.

Voici la liste des principaux sujets traités durant cette année, ainsi que les décisions et délibérations prises par le Conseil municipal :

17 mars – Séance ordinaire

- **Délibération NO 53/2025.** Approuvée à l'unanimité. Nouveau règlement du Conseil municipal.
- **Délibération NO 54/2025.** Approuvée par 6 oui, 2 non et 1 abstention. Nouveau règlement relatif à l'encouragement à la mobilité douce en vélo à assistance électrique.
- **Délibération NO 55/2025.** Approuvée par 7 oui, 0 non et 2 abstentions. Modification des statuts et du règlement du groupement intercommunal du corps de lutte contre les sinistres de Presinge et Puplinge (GILS).
- **Délibération NO 56/2025.** Approuvée à l'unanimité. Division de la parcelle dp 2440 et la vente de la sous parcelle DP 2440 B d'une surface de 50 m² (située au chemin des Cordonnnières), de sa désaffectation ainsi qu'à la constitution d'une servitude de canalisations et services au profit de la commune de Presinge.
- **Résolution No 4/2025.** Approuvée par 8 oui, 0 non et 1 abstention. Pour une diminution des nuisances relatives à la réalisation future de la liaison à 2 x 2 voies (autoroute entre Machilly et Thonon-les-Bains dans le Département de la Haute-Savoie).

14 avril – Séance ordinaire

- Présentation des comptes 2024.
- Dans le cadre du développement villageois, présentation d'un projet de constitution de cédulas hypothécaires

12 mai – Séance ordinaire

- **Délibération NO 57/2025.** Approuvée à l'unanimité. Approbation des comptes annuels 2024 dans leur intégralité. Soit :
 - compte de résultat 2024 pour un montant de 4 420 103.52 fr. aux charges et de 5 778 380.48 fr. aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à 1 358 276.96 fr.
 - Cet excédent de revenus total se décompose de la manière suivante : résultat opérationnel de 1 656 930.92 fr. et résultat extraordinaire de -298 653.96 fr.
 - compte des investissements 2024 pour un montant de 461 700.40 fr. aux dépenses et de 0 fr. aux recettes, les investissements nets s'élevant à 461 700.40 fr.
 - bilan au 31 décembre 2024, totalisant à l'actif et au passif un montant de 76 800 861.12 fr.
 - acceptation des crédits budgétaires supplémentaires 2024 pour un montant total de 188 479.37 fr. dont le détail figure à l'annexe 17 des comptes annuels.
 Ces crédits budgétaires supplémentaires sont couverts par les plus-values enregistrées aux revenus ainsi que par les économies réalisées sur d'autres rubriques de charges.

2 juin – Séance d'installation du Conseil municipal – Législature 2020-2025

- Lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat du 9 avril 2025 validant l'élection des Conseils municipaux du 23 mars 2025
- Prestation de serment des Conseillères municipales et des Conseillers municipaux
- Election du Bureau du Conseil municipal
- Désignation des membres des différentes commissions

17 juin – Séance ordinaire

- **Délibération NO 02/2025.** Approuvée par 8 oui, 0 non et 1 abstention. Délégation de compétences au Conseil administratif pour la passation d'actes authentiques conformément à l'article 30, alinéa 1, lettre k de la loi sur l'administration des communes.



22 septembre – Séance ordinaire

- Attribution des fonds communaux pour la période 2025-2031 selon la recommandation de la commission du Développement durable & de l'Environnement du 18 août 2025.
- **Délibération NO 03/2025.** Approuvée par 8 oui, 0 non et 1 abstention. Ouverture d'un crédit d'investissement de 181 000.– fr. destiné à l'achat d'un porte-outils Aebi TT242.
- **Résolution No 02/2025.** Approuvée à l'unanimité. Préavis favorable à la 4^e mise à jour du Plan directeur cantonal 2030.
- Information sur la démission de M. Rémy Tavernier, Conseiller administratif.

3 novembre – Séance ordinaire

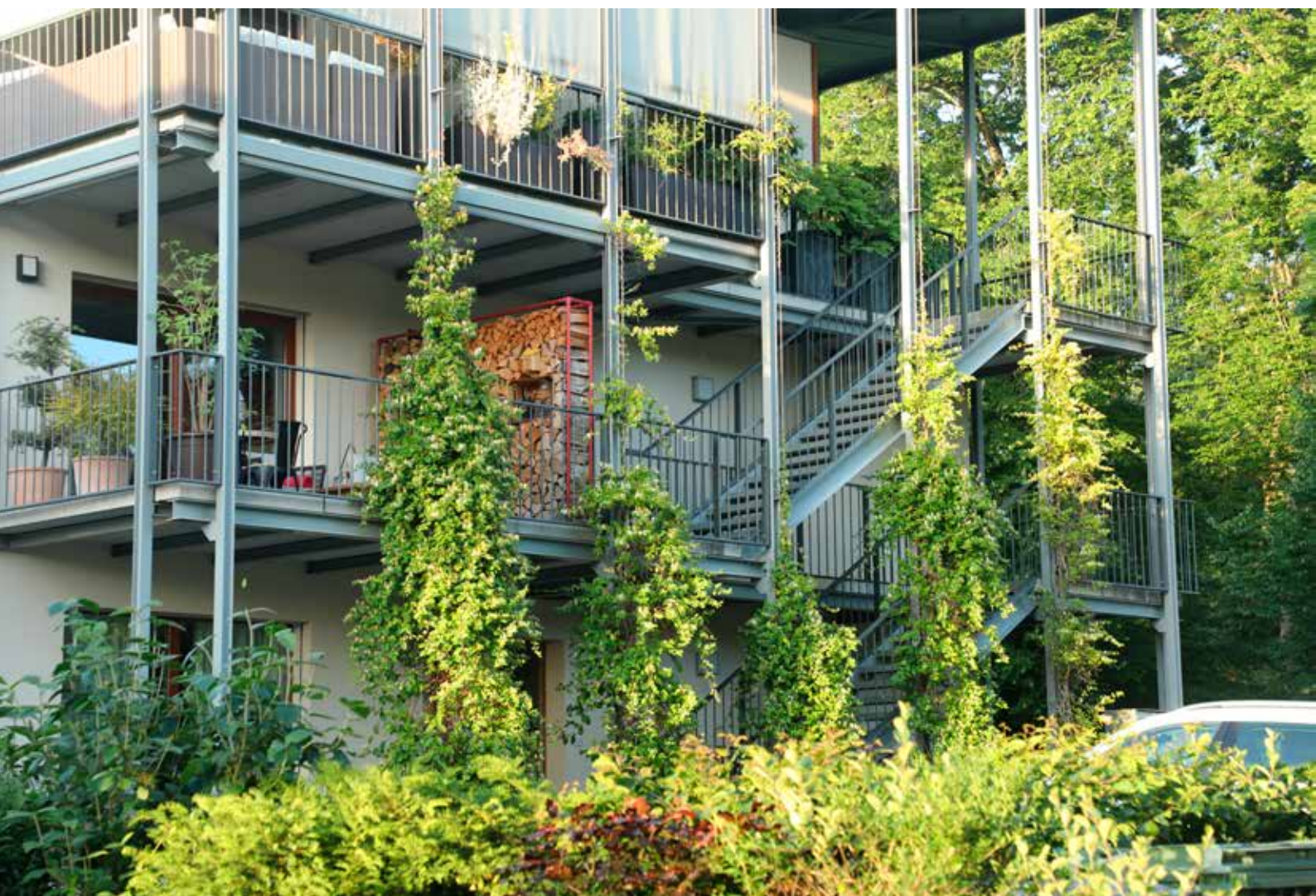
- Présentation du budget 2026.
- Nomination des présidents et vice-président-e-s du local de vote pour 2026.

24 novembre – Séance ordinaire

- **Délibération NO 04/2025.** Approuvée à l'unanimité. Relative au budget de fonctionnement annuel 2026, au taux des centimes additionnels ainsi qu'à l'autorisation d'emprunter :
 - budget de fonctionnement 2026 pour un montant de 4 061 036.– fr. aux charges et de 4 061 359.– fr. aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à 323.– fr. présumés.
 - Cet excédent de revenus présumé se décompose de la manière suivante : résultat opérationnel de 323.– fr. et résultat extraordinaire de 0.– fr.
 - taux des centimes additionnels pour 2026 à 40 centimes.
 - autorisation donnée au Conseil administratif de renouveler en 2026 les emprunts du même genre qui viendront à échéance et de procéder à toute conversion ou remboursement anticipé si les conditions d'émission lui paraissent favorables.
- **Délibération NO 05/2025.** Approuvée à l'unanimité. Relative au crédit destiné au versement de la contribution annuelle de 49 100.– fr. au fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU).
- Nomination du représentant du Conseil municipal au Groupement Intercommunal pour l'organisation du corps de lutte contre les sinistres de Presinge et Puplinge (GILS) du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2030.

Martine Gremion Engeler
secrétaire





La nouvelle commission Aménagement du territoire & Projets de développement villageois constituée pour 2025-2030 s'est réunie à deux reprises depuis son entrée en fonction : les 3 juillet et 21 août 2025.

Dans la continuité des travaux engagés lors de la précédente législature, la commission a poursuivi l'examen des dossiers structurants pour le développement du village. La qualité des échanges, marqués par un esprit constructif et une volonté partagée de trouver des solutions équilibrées, est à relever.

Les travaux de la commission ont principalement porté sur deux axes majeurs : le projet d'aménagement du centre villageois et le développement de la parcelle communale n° 2130.

PROJET D'AMÉNAGEMENT DU CENTRE VILLAGEOIS

La commission a examiné les propositions d'aménagement présentées par les mandataires, en accordant une attention particulière à la sécurité des déplacements, notamment aux abords de l'école, ainsi qu'à la qualité des espaces publics.

Les discussions ont notamment concerné la modération du trafic, l'organisation du stationnement, les aménagements destinés aux mobilités douces, ainsi que l'intégration d'équipements publics (espaces de rencontre, zones de jeux, stationnements vélos).

La commission a globalement salué la qualité du projet, tout en formulant des recommandations visant à améliorer la lisibilité des aménagements, la sécurité et la prise en compte des besoins des différentes catégories d'usagers.

DÉVELOPPEMENT DE LA PARCELLE N° 2130

La commission a pris connaissance d'une étude de faisabilité portant sur la réalisation de logements protégés pour personnes âgées, intégrant diverses fonctions associées (parking, abris de protection civile, locaux communaux et activités parascolaires).

Différentes variantes ont été présentées, incluant notamment des configurations avec ou sans intégration d'une salle de gymnastique.

Les échanges ont permis de mettre en évidence les enjeux liés à l'articulation entre ce projet et les infrastructures existantes ainsi que la nécessité d'assurer une cohérence d'ensemble à l'échelle du village.

Dans ce contexte, la commission a poursuivi ses réflexions dans l'attente d'éléments complémentaires, notamment en lien avec les travaux des autres commissions concernées.

ASPECTS FINANCIERS ET FONCIERS

Dans le cadre plus large du développement du centre villageois, la commission a examiné plusieurs objets liés aux aspects financiers et fonciers du projet et leurs implications à long terme pour les finances communales.

Ces réflexions s'inscrivent dans la démarche engagée par la commune visant à structurer un centre villageois cohérent, à renforcer son attractivité et à répondre aux enjeux démographiques et de logement, en cohérence avec les orientations du plan directeur communal.

La commission a également préavisé favorablement différents objets, dont des travaux d'assainissement financés par des fonds dédiés ainsi que des modifications parcellaires.

Par ailleurs, la commission a soutenu le Conseil administratif dans ses démarches en lien avec les procédures en cours.

POURSUITE DU DÉVELOPPEMENT VILLAGEOIS

Au-delà de ces objets spécifiques, la commission s'inscrit dans une dynamique plus large de développement du village, en lien avec les orientations définies lors de la précédente législature.

Les projets en cours se poursuivent et font l'objet d'un suivi régulier. Ils témoignent d'une volonté politique partagée d'aboutir à des réalisations concrètes, cohérentes et de qualité, répondant aux besoins de la population et à l'évolution du village.

John Köhl
président

La commission des bâtiments s'est réunie à trois reprises en 2025. La commission veille à l'entretien de notre parc immobilier en adéquation avec les finances de la commune. Le bon état de santé du bâti communal est l'objectif prioritaire de la commission. Au cours de cette année, trois projets ont été finalisés et la commission s'est également penchée sur plusieurs projets que nous retrouverons tout au cours de cette législature.

LES TROIS PROJETS FINALISÉS :

La rénovation de l'immeuble 5 Cordonnières

La Ferme Mumenthaler, véritable mémoire de notre village, retrouve ainsi une seconde jeunesse. L'ensemble des travaux commencés en 2024 comprend :

- la réfection de la toiture avec la mise en place d'une isolation thermique appropriée
- le remplacement des menuiseries extérieures
- l'agrandissement de l'annexe qui abrite les caves et le garage à vélos
- l'installation d'une PAC (pompe à chaleur) avec la pose de 3 sondes géothermiques
- l'agrandissement d'un logement au rez-de-chaussée
- le réaménagement des espaces extérieurs.

L'installation du portail de la Ferme Gallay

Cet ouvrage de serrurerie permet de privatiser et de protéger l'accès au parking des logements des 29, 30, 31 chemin de Pré-Rojoux et 139 route de Presinge. La cohabitation avec le parking du Poney Club devenait problématique certains jours de la semaine. La pose du portail permet une meilleure cohabitation entre ces deux parkings.

La réfection des façades de l'Auberge communale

La finalisation des travaux de peinture sur l'ensemble des façades a été terminée à l'automne. Nous avons maintenant une Auberge communale attrayante et accueillante où il fait bon s'arrêter au centre de notre village, de profiter de sa belle terrasse aux beaux jours et de sa charmante salle de restaurant.

LES PROJETS DISCUTÉS LORS DE CET EXERCICE 2025 :

L'école : les travaux d'assainissement deviennent prioritaires, il en va du confort des utilisateurs (enseignants et élèves). Ces travaux concernent la rénovation énergétique du bâtiment, les menuiseries extérieures, la toiture et des travaux de peinture.

Les immeubles 17-19-21 Louvière nécessitent une réfection complète des colonnes verticales du réseau sanitaire. Les travaux pourront se dérouler en même temps dans les trois immeubles.

Les analyses CECB+ (Certificat énergétique cantonal des bâtiments) ont été réceptionnées en cette fin d'année 2025. Elles concernent les bâtiments communaux suivants : 1, 2, 3 Louvière, l'école et la salle communale. A la suite de ces rapports, la commission a prévu de fixer dès le début 2026 les priorités d'intervention bâtiment par bâtiment.

Le cimetière : nous avons reçu l'autorisation de construire concernant le réaménagement et l'agrandissement de notre cimetière. Au vu de l'importance des travaux envisagés, la commission propose de répartir l'ensemble de ces travaux sur une période de 2 ans.



Le parking de la Ferme Gallay : la commission s'est penchée sur le réaménagement du parking à l'entrée du site. Les trois places situées dans la cour seront déplacées et regroupées à l'entrée du site. Ce réaménagement intégrera également une place de livraison pour la salle Gallay et un abri de six places pour les deux roues motorisées. Des plantations seront insérées entre les places de parc, des alimentations en attente seront prévues en prévision des recharges pour les voitures électriques.

La salle communale : d'après le rapport CECB+, la salle communale actuelle mériterait d'importants et onéreux travaux de rénovation et de transformation. La commission préconise de ne pas s'engager plus loin dans cette voie et privilégie l'étude d'une nouvelle salle communale intégrée dans un projet de logements protégés sur la parcelle en face de la mairie.

Avec une commission des bâtiments renouvelée, les premiers pas de cette nouvelle législature ont commencé de manière constructive et déterminée.

Je remercie les membres de la commission pour leur engagement.

Je remercie le secrétariat communal pour son savoir-faire.

Jean-Paul Gaillard
président



Balade transfrontalière



Generali Genève Marathon

La commission de la cohésion sociale s'est réunie à cinq reprises durant l'année 2025.

Cette année a été notamment marquée par le changement de législature le 1^{er} juin 2025. Je remercie les membres sortants, y compris l'adjointe au maire et accueille Mme Sofia Khetib Grundy, MM. Snoussi Laddi et Joseph-Marie Thorens, les deux premiers étant nouvellement arrivés. J'accueille également M. Rémy Tavernier en tant que conseiller administratif et M. Gilles Marti en tant qu'administrateur provisoire.

Subventions accordées aux associations

Au chapitre des subventions accordées pour des actions en Suisse, ce sont 30 associations qui ont reçu 40 000.- fr. au total.

Pour les actions ayant lieu à l'international, ce sont également 40 000.- fr. qui ont été accordés selon la distribution suivante : 20 500.- fr. pour 24 associations sélectionnées par la commission ; 19 500.- fr. ont été accordés à la Fédération genevoise de coopération (FGC), en tant que prestataire de services, pour des projets en Tanzanie, au Togo et au Burkina Faso, ces projets étant relatifs à l'accès à l'eau, à la formation ou à la santé.

On relèvera que toutes les associations subventionnées ont leur siège à Genève.

Boîte à livres

La boîte à livres située dans le parc est régulièrement mise en ordre par M. Jacques Delieutraz. Comme chacun a pu le remarquer, les livres y sont bien rangés, et bien sélectionnés. Un grand merci à M. Delieutraz qui offre ses services depuis 2021.

Sortie des Aînés

Ce sont plus de quarante de nos Aînés qui ont participé, le mardi 9 septembre 2025, à la traditionnelle sortie annuelle. Après un petit déjeuner dans un des deux restaurants du village, la belle équipe, encadrée par des conseillers municipaux et administratifs, a embarqué à bord d'un bateau Belle Epoque de la CGN en direction d'Ouchy avec un repas à bord suivi d'une visite guidée du Musée Olympique. Une magnifique journée ensoleillée, placée sous le signe de la gastronomie et de l'histoire de l'olympisme.



Marche des Entr'Aînés.

Toujours organisées avec compétence et animées avec énergie, ce sont onze sorties qui ont été programmées par Madame Isabelle Schierz entre février et décembre, avec seulement une annulation. Un repas canadien dans la salle communale et deux repas au restaurant ont eu lieu. Ces marches sont une excellente occasion de tisser des liens entre les communiers et de les conserver. Ils sont ouverts à toutes et tous.

Un grand merci à Isabelle.

Repas de Noël des Aînés

Le lundi 8 décembre, la salle communale était bien remplie pour le traditionnel repas de Noël des Aînés. La commission et le secrétariat in corpore ainsi que deux professionnels ont fait la mise en place et procédé au service à table. Et les secrétaires ont parfaitement organisé la manifestation. Un grand merci aux personnes susmentionnées.

Je souligne que le conseil administratif était au grand complet. Enfin, et cela n'est pas la moindre des choses, selon son habitude et sa générosité, Mme Josiane Dubrit offrit le vin d'apéritif, ce dont nous la remercions infiniment.

Tous les convives ont été très satisfaits de ce moment de convivialité et aussi très heureux d'avoir entendu la chorale des enfants de l'école venue expressément à cette occasion.



Modification

L'organisation de la sortie des Jeunes, qui a lieu tous les deux ans à Europa Park, a été transférée à la commission Ecole-Jeunesse & Sport. Cette modification a été effectuée d'entente avec les deux commissions concernées.

En cette année de transition, je souhaite remercier toutes les personnes susmentionnées, nommément ou non, pour leurs propositions, leurs actions concrètes et pour leur disponibilité.

Ils contribuent de façon importante à la cohésion de notre village.

Emmanuel Rossi
président

Noël des Aînés

À la suite du renouvellement de la législature, j'ai repris la présidence de la commission. Après une phase d'appropriation des dossiers en cours, la commission a pu relancer et poursuivre les actions engagées par la précédente législature.

Depuis juin 2025, elle s'est réunie à trois reprises, soit les 18 août, 16 octobre et 10 décembre 2025.

Au cours des derniers mois, la commission a poursuivi ses travaux dans un contexte financier plus contraint, impliquant une priorisation des actions ainsi qu'une gestion rigoureuse des ressources communales.

Patrimoine arboré et entretien du territoire

La commune poursuit ses efforts en matière de gestion et de valorisation du patrimoine arboré. À la suite d'un appel d'offres, les travaux de plantation ont été attribués à une entreprise locale pour 2025. Deux chênes ont été plantés au Champ-de-Jus, dans le cadre du renouvellement des chênes centenaires.

L'entretien courant du patrimoine arboré, incluant les travaux d'élagage, est assuré selon un programme annuel par secteur. L'intervention pour 2025 a notamment été réalisée au Champ-de-Jus.

Les parcelles agricoles faisant parties des fonds communaux ont été attribuées aux deux agriculteurs sur la commune ayant remplis les conditions d'attribution en vigueur pour une durée de six ans.

Un projet de nettoyage du Nant du Paradis est en cours de discussion avec le concours de la Protection civile.

Par ailleurs, un suivi attentif des problématiques liées au scarabée japonais est assuré, en particulier dans les zones à risque. Une surveillance de la présence du moustique tigre est également mise en place.

Gestion des déchets : adaptations nécessaires

Face à l'augmentation des coûts, la commune a dû adapter l'organisation de la collecte des déchets. L'appel d'offres lancé n'ayant pas permis une concurrence suffisante, des négociations ont été menées avec le prestataire actuel afin de limiter la hausse des coûts.

Des ajustements ont ainsi été apportés, notamment l'ajout d'un container supplémentaire pour la collecte des cartons ainsi que l'adaptation de certaines fréquences de ramassage.

Par ailleurs, si les résultats du tri s'améliorent, des efforts restent nécessaires. Des actions de sensibilisation seront envisagées afin de renforcer les bons gestes au quotidien.

En raison des perspectives financières plus restreintes pour 2026, certains projets ont été reportés, notamment l'installation de nouvelles infrastructures de tri dans l'espace public. La priorité est donnée au maintien des prestations essentielles.

Projet du CERN : suivi du dossier

Le projet de futur collisionneur du CERN poursuit actuellement sa phase d'études. À ce stade, aucune décision définitive n'a été prise, mais plusieurs étapes importantes sont attendues d'ici 2028.

La commune suit ce dossier avec attention et participe activement aux échanges avec les différents acteurs concernés, afin de défendre les intérêts locaux et de garantir une information transparente à la population.

À cet effet, un groupe de travail a été constitué, réunissant deux membres de la commission ainsi que deux membres de l'exécutif.

Par ailleurs, la commission s'est réunie afin de rédiger un article pour le Nant du Paradis, en veillant à adopter une approche aussi neutre et objective que possible.

Mobilité

Le projet de vélos en libre-service à l'échelle du Grand Genève a été étudié, mais n'a pas été retenu, en raison de coûts importants et d'un impact jugé limité.

La commune continue néanmoins de soutenir les mobilités douces, notamment l'usage du vélo et des vélos électriques.

Vision à long terme

Un groupe de travail a été reconstitué afin de relancer la mise en œuvre de l'Agenda 21 communal, désormais inscrit dans la dynamique de l'Agenda 30. Cette initiative s'inscrit dans la continuité d'un projet précédemment engagé mais resté inachevé, avec la volonté de le réactualiser et de l'adapter aux enjeux actuels. Elle vise à renforcer la coordination des actions existantes et à définir des mesures concrètes permettant de consolider l'engagement de la commune.

Conclusion

Malgré un contexte financier exigeant, la commission poursuit ses travaux avec pragmatisme. Elle s'attache à concilier l'entretien du territoire, la maîtrise des coûts et l'engagement environnemental, tout en préparant les projets de demain.

Patricia Broquard
présidente







L'année 2025 a marqué le début de la nouvelle législature et ma prise de fonction à la présidence de la commission École Jeunesse & Sport. Dès le mois de juin, plusieurs actions et événements ont rythmé la vie de la commune, témoignant de l'engagement constant des équipes éducatives, des services communaux et des partenaires locaux.

Le 27 juin 2025, les Promotions ont été organisées à Presinge. Cette fête, très appréciée des familles, a rassemblé élèves, enseignants et habitants autour d'un moment convivial et festif. La commission tient à remercier chaleureusement le personnel communal, le Poney Club de Presinge, les TSHM Arve Lac, le traiteur Vidonne, ainsi que l'Association des Parents d'Élèves de Gy et Presinge. Leur contribution, tout comme celle de toutes les personnes ayant participé à la préparation et au bon déroulement de la fête, a été essentielle à son succès.

Durant l'automne, la commission a effectué une visite de l'école de Presinge. Nous remercions M. Maury, maître-adjoint, pour son accueil et la qualité des échanges. Cette visite a permis d'aborder les besoins du site, les enjeux à venir et les perspectives d'amélioration pour les années futures.

En novembre, la commission a accordé un soutien financier au projet intercommunal Miniville, destiné aux enfants de 1 à 6 ans. Cette activité, organisée à Gy les 22 et 23 novembre, a permis aux plus jeunes de découvrir, à travers le jeu, le fonctionnement d'une petite ville et les métiers qui la composent. Une initiative pédagogique de qualité, menée en collaboration avec plusieurs acteurs locaux.

Le 12 décembre, la Fête de l'Escalade s'est tenue à Presinge. Les élèves ont célébré cette tradition genevoise aux côtés des enseignants, des familles et des habitants du village. La soirée, rythmée par les chants, la soupe aux légumes et la traditionnelle marmite, a permis de renforcer les liens entre l'école et la communauté.

Enfin, la fin d'année a été consacrée au lancement des réflexions pour les projets 2026. Parmi les pistes de travail figurent :

- Les arbres des écoliers, projet symbolique visant à renforcer le lien entre les enfants et leur environnement naturel.
- La place des jeunes à Presinge, afin d'offrir aux adolescents un espace adapté, pensé avec eux et pour eux.
- La représentation communale dans les groupements Petite Enfance, pour assurer une coordination renforcée et une meilleure cohérence des actions menées en faveur des familles.

Ces actions menées entre juin et décembre 2025 illustrent la volonté de la commission École Jeunesse & Sport de poursuivre un travail rigoureux, constructif et attentif aux besoins des élèves, des familles et de l'ensemble de la communauté éducative.

Snoussi Laddi
président

L'Espace de Vie Enfantine « Graines de Patenailles » (EVE) situé sur la commune de Puplinge accueille des enfants des communes de Puplinge, Choulex et Presinge.

La commune de Presinge bénéficie de six places en crèche et de deux au sein du jardin d'enfants.

Neuf jeunes habitants de Presinge âgés de 4 mois à 4 ans sont accueillis chaque jour dans nos locaux.

Nous avons clôturé l'année scolaire avec les 10 ans de l'EVE rassemblant presque 200 personnes. Lors de cette journée, nous avons eu le plaisir d'écouter la musique du groupe ASCO et avons savouré des plats confectionnés par le traiteur Sophie Cuisine en tous genres. Plusieurs activités ont été proposées aux enfants et leurs parents sous forme d'ateliers (maquillage par Michel'Art, ludothèque de Thônex, tours avec les poneys de Presinge). Un spectacle du magicien Stanislas a émerveillé les grands et les petits.

En plus des activités courantes proposées au sein de l'EVE (cuisine, créatrices, motrices, sensorielles, sorties, éveil au yoga, etc.), le thème commun de l'art et de la culture a été pour la deuxième année consécutive le fil conducteur de l'année 2025. Les enfants ont été sensibilisés à plusieurs styles d'art (peinture, musique, etc.) et à plusieurs sorties au musée.

Les sorties nature et en forêt continuent de s'organiser et font à présent partie intégrante de notre vie à l'EVE.



L'année 2025 a marqué le début de la nouvelle législature et la relance des travaux de la commission Culture, Manifestation et Communication. Entre juin et novembre, les séances ont permis d'assurer la continuité des manifestations communales et de préparer les rendez-vous marquants de la fin d'année, tout en posant les bases de la programmation culturelle à venir.

Le 26 juin 2025, la commission s'est réunie pour préparer la Fête du 1^{er} Août. Les éléments principaux de la manifestation ont été confirmés, notamment la restauration, l'animation musicale et le déroulement du cortège. La commission tient à remercier chaleureusement l'Amicale 1243 pour la restauration, ainsi que le groupe Crazy Stompers pour l'animation musicale. Elle adresse également ses remerciements à l'ensemble des personnes mobilisées pour la préparation et le bon déroulement de cette fête nationale. Leur engagement contribue chaque année à la réussite de cet événement fédérateur.

Le 20 novembre 2025, les travaux ont porté sur la préparation des fêtes de Noël. L'installation des sapins, la coordination avec les services communaux et la répartition des tâches ont été planifiées. Le programme de la fête a été consolidé, en incluant le chant de Noël, l'accueil du Père Noël et l'organisation de l'espace festif. La commission a veillé à une préparation fluide, en collaboration avec les équipes communales et les partenaires locaux.

La séance de novembre a également permis de faire un point sur les manifestations de 2026. La commission a examiné plusieurs propositions culturelles pour l'année suivante. Un concert à l'église ainsi que des soirées d'improvisation ont été retenus, témoignant de la volonté de diversifier l'offre culturelle et de soutenir des initiatives artistiques accessibles à la population.

Les actions menées entre juin et décembre 2025 illustrent l'engagement de la commission Culture, Manifestation et Communication de proposer des événements de qualité, à renforcer la vie culturelle de la commune et à assurer une organisation rigoureuse et collaborative.

Jérôme Somolinos
président



Depuis 2017, la Compagnie 301 assure la protection sur l'ensemble des territoires de Presinge et Puplinge. Ses missions principales incluent l'intervention sur toutes les alarmes et opérations ordonnées par la centrale 118, ainsi que l'encadrement de manifestations locales majeures (Tour de Presinge, Marathon, festival Théâtre en campagne, promotions scolaires, 1er août, Escalade).

Effectifs et structure :

La compagnie compte aujourd'hui 35 sapeurs-pompiers, dont 5 cadres : un capitaine, deux officiers, un fourrier et un sergent-major. Cet état-major, chargé de la gestion quotidienne, est épaulé par cinq sous-officiers.

- Développement des compétences : Deux sous-officiers ont récemment effectué leur formation d'officier et pilotent désormais la planification de la formation. Deux autres sapeurs ont validé leur formation de sous-officiers, capables de gérer un groupe opérationnel sur le terrain.
- Recrutement : La compagnie recrute perpétuellement pour maintenir l'effectif minimum et assurer la transmission des savoirs.

Formation et préparation :

Chaque nouvel aspirant suit une formation de « base équipier », avec la possibilité de se spécialiser (porteur d'appareil respiratoire, antichute, tronçonneuse, conduite des véhicules, etc.).

- **Bilan de formation 2025 :** Six aspirants ont réussi leur formation de base. La compagnie a consacré plus de 530 heures à sa formation continue et à l'avancement.

- **Exercices obligatoires :** Pour valider leur année, chaque sapeur doit participer à quatre exercices de compagnie (et quatre supplémentaires pour les porteurs d'appareil respiratoire).

- **Bilan opérationnel 2025 :** Un total de 1324 heures d'exercices a été réalisé, complété par l'entretien du matériel, les gardes et les séances de gestion.

Interventions et système d'alarme :

La compagnie est alarmée la nuit (19h-6h), les week-ends et jours fériés via un système de bipeurs et de SMS. Elle fait partie du système intercommunal « CI Seymaz » (avec Gy, Jussy et Meinier).

- **Objectif de réponse :** Garantir la présence d'un chef d'intervention et d'un groupe sur place en 15 minutes.

- **Activité 2025 :** Les chefs d'intervention « Seymaz » ont été alertés 35 fois, dont 23 sur Presinge et Puplinge, engageant la compagnie 16 fois pour un cumul de 297 heures d'intervention.

- **Nature des missions :** Principalement liées aux intempéries (inondations, vents violents, arbres déracinés), aux défaillances techniques et aux sinistres incendie. La compagnie intervient également pour la récupération d'animaux.

- **Projet 2026 :** Une formation spécifique à la destruction des nids de frelons asiatiques (espèce invasive) est prévue en mai.

Infrastructures et matériel :

En 2025, une nouvelle porte d'accès a été aménagée pour permettre l'entrée aisée du nouveau véhicule Volkswagen T6 (code 301/70), dédié au transport de personnel et de matériel. Ce véhicule est très sollicité et cette porte représente une valeur ajoutée significative pour l'efficacité opérationnelle.

Vie de la compagnie :

Au-delà de l'aspect technique, la Compagnie 301 valorise fortement la cohésion d'équipe via des activités sociales (repas et activités telles que pétanque, course annuelle). Ces moments renforcent la camaraderie et la confiance, indispensables lors des interventions.

Appel à recrutement :

Si vous souhaitez vous investir dans la protection de la population, acquérir de nouvelles compétences et intégrer une équipe soudée, rejoignez la Compagnie 301 !

Jérôme Ducimetière, capitaine
Joseph Thorens, conseiller municipal





RESTOSCOLAIRE

Année scolaire 2024-2025
 Nombre d'enfants inscrits : 53
 (53 année scolaire 2023-2024)
 Nombre de repas consommés :
 5200 (5351 année scolaire
 2023-2024)

TRANSPORTS PUBLICS GENEVOIS (TPG)**Bilan de l'aide communale 2025**

Nouveaux abonnements + Renouvellements :
 65 (101 en 2024) qui se répartissent selon les catégories
 suivantes :
 Juniors : en 2025, prise en charge des abonnements
 par l'Etat de Genève
 (47 en 2024)
 Adultes : 32 (28 en 2024)
 Seniors : 33 (26 en 2024)

ABONNEMENT DEMI-TARIF CFF POUR LES SENIORS**Bilan de l'aide communale à la mobilité douce 2025
NOUVEAU**

Durant l'année 2025, l'administration communale
 a subventionné la moitié du montant de l'achat/du
 renouvellement de 14 abonnements demi-tarif CFF.

**VELOS A ASSISTANCE
ELECTRIQUE****Bilan de l'aide communale à la
mobilité douce 2025**

Durant l'année 2025, l'administra-
 tion communale a subventionné
 l'achat de 8 vélos à assistance
 électrique (12 en 2024).

PIECES D'IDENTITE**Délivrance de cartes
d'identité 2025**

Durant l'année 2025, l'administra-
 tion communale a délivré 20 cartes
 d'identité qui se répartissent
 comme suit :
 Adultes : 17 (17 en 2024)
 Enfants : 3 (10 en 2024)

ETAT CIVIL**Statistiques 2025**

Naissances (y compris reconnaissances)
 (bébés domiciliés dans la commune) : 5
 Mariage célébré à Presinge : 1
 Partenariat enregistré : 0
 Demandes de naturalisation : 1
 Décès : 7

DECHETS**Déchets produits par la commune en 2025
(en tonnes)**

Alu & Fer acier :	1.39	(1.55 en 2024)
Capsules café :	0.545	(0.765 en 2024)
Déchets cuisine :	6.94	(6.35 en 2024)
Objets encombrants :	39.615	(63.16 en 2024)
Ordures ménagères :	147.68	(150.64 en 2024)
Papier & carton :	28.00	(31.39 en 2024)
PET :	2.22	(2.38 en 2024)
Verre :	26.33	(30.35 en 2024)

RAMASSAGE DES TEXTILES

Ramassage par la Coordination Textile Genevoise
 Poids en Kg : 4518 en 2025 (3960 en 2024)



JUBILAIRES 90 ans

En 2025, les membres de l'Exécutif ont rendu visite à 5 personnes ayant fêté leurs 90 ans pour leur remettre une petite attention à l'occasion de ce bel anniversaire.

CULTURE**Statistiques Bibliobus 2025**

Inscription Adulte : 3

Inscription Jeunesse : 5

Nombre de tournées : 12

Prêts Adulte : 133 (124 en 2024)

Prêts Jeunesse : 1179 (913 en 2024)

Fréquentation : 259 (257 en 2024)

Nb de Pers./Tournée : 21.6

ACTION SOCIALE**Trois Chêne Emploi 2025**

Permanence ouverte aux Presingeoises et Presingeois

Rue du Gothard 13

1225 Chêne-Bourg

Tél : 022 348 45 16

Email : contact@3chene-emploi.ch (fermé le vendredi)

Nombre de visites pour la commune de Presinge en 2025 : 7 (3 en 2024)

Au total, 3402 consultations sur l'ensemble des 11 communes (Arve et Lac) concernées (3807 en 2024), soit une fréquentation en baisse de 10.64%.

INTERVENTIONS DU SIS POUR NOTRE COMMUNE

12 interventions des sapeurs-pompiers professionnels du SIS en 2025 (sans les ambulances) :

Alarmes automatiques : 5

Déblaiements : 2

Incendie : 1

Inondation : 1

Matières dangereuses : 1

Sauvetages : 2

1 intervention des sapeurs-pompiers professionnels du SIS en 2025 avec ambulances

CARTES PISCINE

La commune délivre des cartes de communier permettant aux habitants de bénéficier d'un tarif préférentiel et réduit sur les abonnements ou sur les cartes de 10 entrées à la piscine de Thônex.

Durant l'année 2025, l'administration communale a délivré 16 cartes (10 en 2024).

INTERVENTIONS DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES SEULS (sans le SIS) POUR NOTRE COMMUNE

4 interventions des sapeurs-pompiers volontaires seuls en 2025

Animaux – Sauvetage : 1

Déblaiement – Voie publique – Branche : 1

Inondations – Voie publique : 2

MEDAILLES DE CHIENS

Durant l'année 2025, l'administration communale a délivré 48 marques de contrôle (médailles de chiens) aux propriétaires de chiens résidant sur le territoire de la commune (48 en 2024).

Depuis son dernier rapport, la commission des finances s'est réunie à trois reprises :

- le 30 octobre 2025 pour la présentation du projet de budget 2026,
- le 3 novembre 2025 pour la présentation d'un projet de budget ajusté aux prévisions fiscales révisées à la baisse,
- le 21 avril 2026 pour l'examen des comptes 2025.

Face à la diminution des prévisions fiscales, la commune a procédé à des ajustements et à des réductions ciblées de dépenses afin de présenter un budget 2026 équilibré. Celui-ci prévoit 4 061 036 francs de charges pour 4 061 359 francs de revenus, soit un excédent marginal de 323 francs. Le budget a été approuvé par le Conseil municipal lors de sa séance du 24 novembre 2025.

Le 21 avril 2026, la commission a examiné et validé les comptes de l'exercice 2025, lesquels ont été approuvés par le Conseil municipal le 12 mai 2026. L'exercice présente un résultat global positif, malgré un déficit d'exploitation. Le compte de résultat se clôt sur un excédent de 22 608 francs, résultant d'un déficit d'exploitation de -633 212 francs, compensé par un résultat financier de 655 820 francs.

L'exercice 2025 s'inscrit dans un contexte marqué par une baisse des revenus fiscaux et une contribution importante des revenus financiers à l'équilibre global.

Les charges de fonctionnement s'élèvent à 3 697 146 francs, pour un budget initial de 4 244 548 francs, tandis que les revenus atteignent 3 719 754 francs, contre 4 245 548 francs prévus.

Les impôts des personnes physiques et morales totalisent 1 968 612 francs, soit 52,9 % des recettes, contre 3 538 364 francs en 2024 (70 % des revenus). Cette baisse s'explique notamment par la réduction de l'impôt sur le revenu des personnes physiques votée en 2024, ainsi que par un contexte économique moins favorable. Elle contribue au résultat d'exploitation négatif observé en 2025.

Le résultat reste proche de l'équilibre, tout en étant inférieur à celui de l'année précédente.

Par rapport aux comptes 2024, l'exercice 2025 se distingue par :

- une diminution des charges,
- une baisse des revenus d'exploitation,
- une légère hausse des revenus financiers,
- ainsi qu'une contribution accrue de ces derniers à l'équilibre global.

La structure actuelle des résultats traduit une couverture partielle des charges d'exploitation par les revenus financiers. Cette évolution ne remet pas en cause l'équilibre de l'exercice, mais appelle à une attention soutenue dans le suivi des finances communales.

Dans ce contexte, il apparaît nécessaire de poursuivre une gestion budgétaire rigoureuse et maîtrisée. La commission des finances, en concertation avec le Conseil administratif et le secrétariat, poursuivra ses réflexions en 2026 dans le cadre de l'élaboration du budget 2027, en tenant compte de l'analyse des perspectives financières.

La commission tient à remercier la Fiduciaire Chavaz SA ainsi que Mme C. Radice pour la qualité du suivi financier, ainsi que la Fiduciaire SFER Société fiduciaire d'expertise et de révision SA pour ses travaux ayant conduit à la recommandation d'approbation des comptes.

Sofia Khetib Grundy
présidente





société fiduciaire d'expertise et de révision s.a.
genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels 2025
au Conseil municipal de la

Commune de Presinge

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **Commune de Presinge**, comprenant le bilan au 31 décembre 2025, le compte de résultat, le compte des investissements et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Les comptes annuels de l'exercice précédent ont été vérifiés par un autre organe de révision. Dans son rapport du 29 avril 2025, celui-ci a exprimé une opinion non modifiée.

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2025 sont conformes à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application ainsi qu'au référentiel comptable MCH2.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit des comptes annuels conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, à la recommandation d'audit 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* (RA 60) ainsi qu'aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions sont plus amplement décrites dans la section intitulée « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la Commune, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour nous permettre de fonder notre opinion.

Responsabilités des magistrats communaux relatives aux comptes annuels

Les magistrats communaux sont responsables de l'établissement des comptes annuels conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application. Ils sont en outre responsables des contrôles internes qu'ils jugent nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs



Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi sur l'administration des communes, à son règlement d'application, aux NA-CH ainsi qu'à la RA 60 permettra toujours de détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs de ces comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse, aux NA-CH et à la RA 60, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la Commune.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- Nous nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle à donner une présentation sincère.





Nous communiquons aux magistrats communaux notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 71 al.2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions des magistrats communaux.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis

Genève, le 23 avril 2026

Société fiduciaire d'expertise
et de revision SA

Signature électronique qualifiée - Droit suisse

Antoine Pierroz
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Signature électronique qualifiée - Droit suisse

Andrew Helaconde
Expert-réviseur agréé

Annexes : comptes annuels 2025

ACTIF	76 800 861.12	76 481 226.21
Patrimoine financier	70 375 631.45	70 141 632.87
Disponibilités et placements à court terme	5 577 155.45	8 599 157.48
Créances	1 794 211.78	1 591 499.22
Placements financiers à court terme	4 000 000.00	
Actifs de régularisation	207 958.29	209 098.49
Placements financiers	561 325.00	532 134.00
Immobilisations corporelles PF	58 234 980.93	59 209 743.68
Patrimoine administratif	6 425 229.67	6 339 593.34
Immobilisations corporelles du PA	6 453 011.19	6 253 707.75
Immobilisations incorporelles	156 883.85	226 223.96
Participations, capital social	289 616.25	289 616.25
Subventions d'investissements	135 336.00	179 663.00
Amortissements complémentaires cumulés	609 617.62-	609 617.62-
PASSIF	76 800 861.12	76 481 226.21
Capitaux de tiers	14 222 206.00	13 879 962.62
Engagements courants	189 340.76	131 389.79
Engagements financiers à court terme	2 103 000.00	2 065 050.70
Passifs de régularisation	125 751.90	11 001.95
Provisions à court terme	614 150.31	473 824.63
Engagements financiers à long terme	10 660 000.00	10 700 000.00
Provisions à long terme	36 632.75	48 400.00
Engagements envers les financements spéciaux et des fonds de	493 330.28	450 295.55
Capital propre	62 578 655.12	62 601 263.59
Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)	2 361 095.12	2 361 095.12
Fonds enregistrés comme capital propre	33 729.20	33 729.20
Excédent/découvert du bilan	60 183 830.80	60 206 439.27



ADMINISTRATION GENERALE

TOTAL DES CHARGES	1 236 249.76	1 311 183.00	1 226 234.45
TOTAL DES REVENUS	14 132.55	9 250.00	8 350.00

Conseil municipal et Exécutif

TOTAL DES CHARGES	197 929.43	236 150.00	236 529.45
Charges de personnel	170 035.73	193 350.00	197 638.40
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	27 893.70	42 800.00	38 891.05

Services généraux

TOTAL DES CHARGES	1 038 320.33	1 075 033.00	989 705.00
TOTAL DES REVENUS	14 132.55	9 250.00	8 350.00
Charges de personnel	582 523.67	618 932.00	578 661.75
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	180 110.16	243 520.00	198 567.25
Amortissements du patrimoine administratif	185 190.00	185 190.00	185 190.00
Charges de transfert	26 213.50	27 391.00	27 286.00
Charges extraordinaires	64 283.00	0.00	0.00
Revenus divers	4 842.55	0.00	500.00
Revenus financiers	9 290.00	9 250.00	7 850.00

ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE

TOTAL DES CHARGES	183 040.41	208 129.00	205 409.19
TOTAL DES REVENUS	2 305.00	2 000.00	2 050.00

Sécurité publique

TOTAL DES CHARGES	16 215.00	16 300.00	18 290.50
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	16 215.00	16 300.00	18 290.50

Questions juridiques

TOTAL DES CHARGES	12 027.45	14 540.00	10 063.65
TOTAL DES REVENUS	2 305.00	2 000.00	2 050.00
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	10.00	200.00	50.00
Charges de transfert	12 017.45	14 340.00	10 013.65
Taxes	2 305.00	2 000.00	2 050.00



Service du feu

TOTAL DES CHARGES	147 106.05	167 504.00	169 386.40
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	4 070.35	2 000.00	4 070.35
Charges de transfert	143 035.70	165 504.00	165 316.05

Défense

TOTAL DES CHARGES	7 691.91	9 785.00	7 668.64
Charges de transfert	7 691.91	9 785.00	7 668.64

FORMATION

TOTAL DES CHARGES	266 018.09	284 775.00	264 943.64
TOTAL DES REVENUS	59 234.19	67 080.00	57 210.43

Scolarité obligatoire

TOTAL DES CHARGES	266 018.09	284 775.00	264 943.64
TOTAL DES REVENUS	59 234.19	67 080.00	57 210.43
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	139 014.09	163 480.00	144 050.64
Amortissements du patrimoine administratif	8 718.00	8 720.00	8 718.00
Charges de transfert	118 286.00	112 575.00	112 175.00
Taxes	49 007.19	62 400.00	53 120.43
Revenus de transfert	10 227.00	4 680.00	4 090.00

CULTURE, SPORT ET LOISIRS, EGLISES

TOTAL DES CHARGES	152 026.12	157 089.00	128 980.26
TOTAL DES REVENUS	0.00	650.00	25.00

Culture, autres

TOTAL DES CHARGES	70 840.17	86 055.00	57 974.35
TOTAL DES REVENUS	0.00	650.00	25.00
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	28 439.42	53 000.00	27 521.35
Charges de transfert	42 400.75	33 055.00	30 453.00
Taxes	0.00	650.00	25.00

Sports et loisirs

TOTAL DES CHARGES	81 185.95	71 034.00	71 005.91
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	60 067.35	59 334.00	55 951.33
Charges de transfert	21 118.60	11 700.00	15 054.58

SECURITE SOCIALE

TOTAL DES CHARGES	504 578.12	548 461.00	491 757.36
TOTAL DES REVENUS	82 489.00	79 992.00	57 151.00

Famille et jeunesse

TOTAL DES CHARGES	408 117.87	458 111.00	406 651.81
TOTAL DES REVENUS	82 489.00	79 992.00	57 151.00
Charges de transfert	408 117.87	458 111.00	406 651.81
Revenus de transfert	82 489.00	79 992.00	57 151.00

Chômage

TOTAL DES CHARGES	390.00	750.00	910.00
Charges de transfert	390.00	750.00	910.00



Aide sociale et domaine de l'asile

TOTAL DES CHARGES	16 070.25	9 600.00	9 195.55
Charges de biens et services et autres charges d'exploitacionn	3 565.20	5 000.00	4 981.40
Charges de transfert	12 505.05	4 600.00	4 214.15

Domaine social, non mentionné ailleurs

TOTAL DES CHARGES	80 000.00	80 000.00	75 000.00
Charges de transfert	80 000.00	80 000.00	75 000.00

TRANSPORTS

TOTAL DES CHARGES	156 297.06	214 313.00	177 547.78
TOTAL DES REVENUS	17 520.00	22 000.00	20 400.00

Circulation routière

TOTAL DES CHARGES	125 404.21	189 413.00	162 657.78
TOTAL DES REVENUS	17 040.00	22 000.00	20 400.00
Charges de biens et services et autres charges d'exploitacionn	86 587.71	150 600.00	123 840.73
Amortissements du patrimoine administratif	34 913.00	34 913.00	34 913.00
Charges de transfert	3 903.50	3 900.00	3 904.05
Revenus de transfert	17 040.00	22 000.00	20 400.00

Transports publics

TOTAL DES CHARGES	24 892.85	14 700.00	10 890.00
TOTAL DES REVENUS	480.00	0.00	0.00
Charges de biens et services et autres charges d'exploitacionn	1 669.85	3 600.00	0.00
Charges de transfert	23 223.00	11 100.00	10 890.00
Taxes	480.00	0.00	0.00

Transports, autres

TOTAL DES CHARGES	6 000.00	10 200.00	4 000.00
Charges de transfert	6 000.00	10 200.00	4 000.00

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

TOTAL DES CHARGES	693 633.71	403 233.00	292 448.39
TOTAL DES REVENUS	80 997.10	72 438.00	80 262.55

Approvisionnement en eau

TOTAL DES CHARGES	7 906.30	8 900.00	3 838.20
Charges de biens et services et autres charges d'exploitacionn	7 906.30	8 900.00	3 838.20

Traitement des eaux usées

TOTAL DES CHARGES	445 243.92	151 298.00	106 504.01
TOTAL DES REVENUS	69 103.60	66 738.00	73 471.35
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	127 974.96	55 500.00	29 599.71
Amortissements du patrimoine administratif	82 898.00	95 798.00	76 904.30
Charges extraordinaires	234 370.96	0.00	0.00
Revenus de transfert	69 103.60	66 738.00	73 471.35

Gestion des déchets

TOTAL DES CHARGES	139 885.54	184 335.00	135 060.60
TOTAL DES REVENUS	6 093.50	4 700.00	5 291.20
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	139 643.74	184 070.00	134 796.40
Charges de transfert	241.80	265.00	264.20
Taxes	6 093.50	4 700.00	5 291.20

Protection de l'environnement, autres

TOTAL DES CHARGES	33 271.35	35 500.00	23 126.08
TOTAL DES REVENUS	5 800.00	1 000.00	1 500.00
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	28 561.35	32 500.00	19 591.08
Charges de transfert	4 710.00	3 000.00	3 535.00
Taxes	5 800.00	1 000.00	1 500.00

Aménagement du territoire

TOTAL DES CHARGES	67 326.60	23 200.00	23 919.50
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	67 326.60	23 200.00	23 919.50

ECONOMIE PUBLIQUE

TOTAL DES REVENUS	36 179.07	36 900.00	37 996.23
--------------------------	------------------	------------------	------------------

Combustibles et énergie

TOTAL DES REVENUS	36 179.07	36 900.00	37 996.23
Revenus financiers	36 179.07	36 900.00	37 996.23

FINANCES ET IMPÔTS

TOTAL DES CHARGES	1 228 260.25	1 117 365.00	909 825.43
TOTAL DES REVENUS	5 485 523.57	3 955 238.00	3 456 309.76

Impôts

TOTAL DES CHARGES	218 185.54	82 012.00	102 347.80-
TOTAL DES REVENUS	3 552 644.17	2 528 180.00	1 981 482.17

Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	116 440.44	10 000.00	163 968.21-
Charges de transfert	101 745.10	72 012.00	61 620.41

Revenus fiscaux	3 538 364.33	2 517 636.00	1 968 612.01
Taxes	1 558.04	0.00	2 162.31
Revenus de transfert	12 721.80	10 544.00	10 707.85

Conventions fiscales

TOTAL DES CHARGES	46 774.50	68 694.00	42 369.65
Charges de transfert	46 774.50	68 694.00	42 369.65

Péréquation financière et compensation des charges

TOTAL DES CHARGES	0.00	103 289.00	103 289.00
TOTAL DES REVENUS	383 132.00	0.00	0.00
Charges de transfert	0.00	103 289.00	103 289.00
Revenus de transfert	383 132.00	0.00	0.00



Administration de la fortune et de la dette

TOTAL DES CHARGES	963 300.21	863 370.00	866 514.58
TOTAL DES REVENUS	1 549 747.40	1 427 058.00	1 474 827.59
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1 648.75	1 500.00	1 661.30
Charges financières	961 651.46	861 870.00	864 853.28
Revenus financiers	1 549 747.40	1 427 058.00	1 474 827.59
TOTAL GENERAL			
TOTAL DES CHARGES	4 420 103.52	4 244 548.00	3 697 146.50
TOTAL DES REVENUS	5 778 380.48	4 245 548.00	3 719 754.97
	1 358 276.96-	1 000.00-	22 608.47-





RÉSULTAT ÉCHELONNÉ

Désignation

Solde au
31.12.2024Budget
2025Solde au
31.12.2025

CHARGES D'EXPLOITATION	3 159 798.10	3 382 678.00	2 832 293.22
Charges de personnel	752 559.40	812 282.00	776 300.15
Charges de biens et services et autres charges d'exploitations	1 037 144.97	1 055 504.00	665 652.58
Amortissements du patrimoine administratif	311 719.00	324 621.00	305 725.30
Charges de transfert	1 058 374.73	1 190 271.00	1 084 615.19
REVENUS D'EXPLOITATION	4 183 164.01	2 772 340.00	2 199 081.15
Revenus fiscaux	3 538 364.33	2 517 636.00	1 968 612.01
Taxes	65 243.73	70 750.00	64 148.94
Revenus divers	4 842.55	0.00	500.00
Revenus de transfert	574 713.40	183 954.00	165 820.20
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 023 365.91	-610 338.00	-633 212.07
Charges financières	961 651.46	861 870.00	864 853.28
Revenus financiers	1 595 216.47	1 473 208.00	1 520 673.82
RÉSULTAT FINANCIER	633 565.01	611 338.00	655 820.54
RESULTAT OPERATIONNEL	1 656 930.92	1 000.00	22 608.47
Charges extraordinaires	298 653.96	0.00	0.00
RESULTAT EXTRAORDINAIRE	-298 653.96	0.00	0.00
RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS	1 358 276.96	1 000.00	22 608.47

Objet	Durée	Crédit voté	Soldes 2024
Assain Louvière I	30 ans	422 900	0
Assain rte de Presinge	30 ans	150 000	0
Assain Louvière II	30 ans	426 500	0
Assain Louvière III	30 ans	1 240 230	808 042
Assain Cordonnières	30 ans	742 000	281 222
Rénovation Mairie	20 ans	2 274 589	1 594 038
rénovation préau	20 ans	7290 000	209 242
PLQ-Dévelop village	5 ans	380 000	0
Assain Chevêches II	40 ans	620 000	460 224
Balayeuse	8 ans	142 000	35 500
Mairie parcelle 2604	30 ans	280 000	224 020
Salle Gallay, 29 rte Pré-Rojoux	30 ans	1 860 000	1 674 000
Ch Pré-Rojoux et Blesson	10 ans	175 000	137 308
Prestations AMO - DdV		77 000	75 022
Amén publics - DdV		330 000	81 863
Assain ch des Blessonniers	40 ans	516 000	249 435
Assain rte Louvière Presinge-Dessus	40 ans	360 000	108 646
contribution FIDU 24	30 ans	26 200	26 200.00
contribution FIDU 25	30 ans	45 200	
arrondis		10 312 419	5 964 762



Dépenses 2025	Recettes 2025	Amortissements 2025	Amort compl 2025	Soldes 31.12.2025
				0
				0
				0
		31 598		776 444
		15 744		265 478
		113 860		1 480 178
		8 718		200 524
		0		0
		13 536		446 688
		17 750		17 750
		9 330		214 690
		62 000		1 612 000
		17 163		120 145
				75 022
69 340				151 203
163 370		10 320		402 485
-56 948		5 706		45 992
		874		25 326
45 200				45 200
220 962	0	306 599	0	5 879 125



Commune de
presinge



116 rte de Presinge
1243 Presinge

Tél : 022 759 12 52
Email : info@presinge.ch
Web : www.presinge.ch

**HEURES D'OUVERTURE
AU PUBLIC**

Mardi	8h - 10h
Mercredi	10h - 12h30
Jeudi	16h30 - 18h
Vendredi	10h - 11h30

Secrétariat
Commune de Presinge
Photos
Mairie, Jean-Charles Rochat
Mise en page
Expression Créative Presinge

